86.	Gelées, marmelades et confitures, n. s. a	5c. p. lb.
87.	Dentelles, millerets, soutaches, franges, broderies, cordons,	
	glands en embrasses; soutaches, chaînes ou cordons en crin; collets ou collerettes en dentelles, et tous articles	
	semblables; tulle en dentelle et tulle de coton, de soie,	
	de fil ou autres matières	30 р. с.
88.	de fil ou autres matières	
	devant etre compris dans le poids imposable	3c. p. lb.
89.	Saindoux en branches, le poids du colis, lorsqu'il est en fer-	0
gn.	blanc, devant être compris dans le poids imposable Plomb, nitrate et acétate de, non moulus	2c. p. lb. 5 p. c.
91.	Tuyaux de plomb et plomb de chasse	1½c. p. lb.
92.	Carton-cuir et cuiroïde (leatheroid)	3c. p. lb.
93.	Carton-cuir et cuiroïde (leatheroid)	15 p. c.
94.	Cuir à courroles et à empeignes, y compris le chevreau, l'agneau, mouton et veau, tanné mais non corroyé, ciré	
		15 n. a
95	ou verni	15 p. c.
001	S'il est corroyé, ciré ou verni	20 p. c.
	pour être employé dans leurs fabriques à la confection des	
	gants, savoir:-Chevreau, daim, chevreuil, antilope et	10
O.C	cabiai, tanné ou corroyé, coloré ou non coloré	10 p. c. 25 p. c.
90.	Courroies de cuir ou autres matières, n. s. a	2c. p. lb.
98.	Réglisse en rouleaux ou bâtons	3c. p. lb.
99.	Réglisse en pâte Réglisse en rouleaux ou bâtons Extrait de malt (non alcoolique), pour des fins médicinales	25 р. с.
100.	Lanternes magiques et leurs verres peints, instruments de	
	musique, de photographie, de mathématique et d'optique,	95 % 6
101	n. s. a. Lard en baril, salé à la saumure, tiré des côtés de gros cochons	25 p. c.
101.	après que les jambons et les épaules en ont été enlevées,	
	chaque baril du poids de deux cents livres ne contenant pas plus de seize morceaux, le baril le contenant devant	
	pas plus de seize morceaux, le baril le contenant devant	lle n lh
102	être franc de droit	$1\frac{1}{2}$ e. p. lb. 3c. p. lb.
103.	Viandes fraîches ou salées, n.s.a	ос. р. то.
	droit	2c. p. lb.
104.	Viandes séchées ou fumées et viandes conservées de toute	
	autre manière que dans le sel ou la saumure, n.s.a.; si elles sont importées en boîtes de ferblanc, le poids devra com-	
		3c. p. lb.
105.	prendre celui de la boîte	30 р. с.
106.	Mucilage et colle liquide	30 p. c.
107.	Mucilage et colle liquide	$1\frac{1}{4}$ p. lb.
100.	pétrole et coûtant moins de trente centins par gallon	$7\frac{1}{5}$ c. p. gall.
109.	Toiles cirées et soie huilée, en pièces, taillées ou façonnées,	, 20. L. Serri
	hullées, vernies, étampées, peintes ou imprimées, velou-	5c. p. vg. car.
440	tées, enduites de caoutchouc ou autre substance, n.a.p	et 15 p. c.
110.	Opium (à l'état naturel), le poids devant comprendre celui de	&1 n lb
111.	l'article qui l'enveloppe	or. b. m.
	tions	20 p. c.
112.	tions Blanc et rouge de plomb, secs, minium orange et blanc de	400
110	zinc Couleurs sèches, n.s.a. Peintures et couleurs broyées, préparées à l'huile ou à tout	5 p. c.
113.	Pointures et goulours broyées préparées à l'huile en à tout	20 p. c.
TIT.	autre liquide, et toutes peintures liquides, préparées ou	
	mélangées, n.s.a	30 р. с.
115.	mélangées, n.s.a. Peintures, broyées ou mélangées dans ou avec de la laque du	
	Japon, du vernis, des laques, des siccatifs liquides, du collodion, de l'huile siccative ou du vernis à l'huile ; ma-	
	collodion, de l'huile siccative ou du vernis à l'huile; ma- tières à encoller et à abreuver le bois, le poids du colis	50 n lb ct
	devant être compris dans le poids imposable	25 p. c.
		Iv. o.